

Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 086-2020
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2020.RRGR.129

Déposée le : 24.04.2020

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Walpoth (Bern, PS) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 04.06.2020

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Classification : -

Aspects de la crise du coronavirus relevant de la politique sanitaire dans le canton de Berne

D'après les spécialistes des pandémies, de nouvelles vagues de contamination au coronavirus sont à prévoir. Aussi le canton doit-il se préparer à entrer dans une nouvelle phase de la pandémie de COVID-19, qui durera au moins un an. Un retour à la normale ne sera à peu près possible qu'avec la mise au point d'un vaccin efficace ou le développement d'une immunité chez 60 à 70 pour cent de la population. Par ailleurs, les personnes âgées présentant des facteurs de risque resteront particulièrement touchées. Dans ce contexte, il est essentiel de poursuivre sérieusement les préparatifs. Cette démarche inclut de prévoir non seulement les ressources humaines, mais aussi les ressources matérielles, les appareils médicaux et les médicaments qui seront nécessaires. Sans oublier qu'outre le coronavirus, d'autres virus peuvent à l'avenir causer des pandémies, ce qui souligne l'importance de certains éléments.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Y a-t-il actuellement dans le canton de Berne suffisamment de désinfectant, de masques chirurgicaux (pour la population et le personnel de santé), de masques de protection FFP2 et FFP3 (pour le personnel de santé), de tenues de protection (surblouses et lunettes de protection en particulier), d'anesthésiques et d'analgésiques pour répondre aux besoins durant une année au moins ?
2. Le canton connaît-il le nombre de personnes pouvant être mobilisées (médecins, infirmiers et infirmières) dans les secteurs des soins intensifs, de l'anesthésie ou des urgences ? Combien de réservistes peuvent être mobilisés ? Combien de réservistes ont été contactés en vue d'un éventuel engagement pour la crise actuelle ? Comment ces personnes ont-elles été recrutées ? Y a-t-il parmi celles-ci des personnes présentant des facteurs de risques selon les critères de l'OFSP ?
3. Combien de respirateurs artificiels et d'appareils d'ECMO (oxygénation extracorporelle par membrane, utilisés en cas d'insuffisance respiratoire et cardiaque) sont disponibles dans le canton et

combien de personnes formées à l'utilisation de ces appareils peuvent être mobilisées ? Le canton dispose-t-il d'un inventaire ou d'un registre ?

4. Un plan a-t-il été élaboré pour le cas où un vaccin ne pourrait être administré qu'au début de l'année 2021 au plus tard ? Dans le cas, principalement, d'une vaccination contre le SARS-CoV-2 à grande échelle, qui paierait les dépenses liées à cette mesure ? Les assurances ? Les patients ?
5. Quel montant le canton a-t-il alloué ou va-t-il allouer à la recherche sur le coronavirus (tests sérologiques, médicaments et vaccins) ?
6. Quels préparatifs ont été améliorés par le canton au cours de la pandémie et que reste-t-il à faire ? Sur quels aspects faudra-t-il s'écarter du plan initial ?

Motivation de l'urgence : la pandémie actuelle a des conséquences significatives sur la société.

Destinataires

– Grand Conseil